

Les brèves !

LUNDI, 10 septembre 2018

- > Consultation du MSSS sur la Brochure PSOC
- > Démarche d'affirmation auprès du CISSS
- > Répartition du 17M\$
- > Engagez-vous pour le communautaire | des actions
- > Questions aux candidatEs
- > Places à combler sur le C.A.
- > Portail web
- > Sondage du CSMO-ESAC
- > Dates à retenir

CONSULTATION DU MSSS | BROCHURE PSOC

Malgré les rumeurs persistantes voulant que la consultation soit lancée au courant de l'été, vous avez bien remarqué que rien de cela n'a été fait! Avec la campagne électorale en cours, il est difficile de savoir lorsqu'elle sera mise en ligne. Nous restons vigilantes et un comité à la CTROC, dont fait partie Émilie, travaille à favoriser la réflexion pour convenir d'orientations et de stratégies communes concernant le dossier PSOC (revendications, rôle d'interlocuteur, orientations ministérielles).

DÉMARCHE D'AFFIRMATION AUPRÈS DU CISSS

Vous avez reçu le 4 septembre dernier le mode d'emploi pour notre action collective d'affirmation de nos missions auprès du CISSS du Bas-Saint-Laurent. Cette démarche vous avait été présentée lors de notre AGA et vous étiez nombreuses et nombreux à avoir apprécié cette proposition d'action. Le CISSS a été avisé, lors d'une rencontre du Comité permanent de liaison, de cette démarche qui vise à éviter le délestage de services vers les organismes communautaires tout en affirmant notre volonté à ce que les citoyenNES du Bas-Saint-Laurent aient accès à des services publics de qualité et répondant à leurs besoins. Nous sommes là pour faire ce que nous faisons de mieux : être ce que nous sommes en répondant aux besoins de nos membres et des personnes de nos communautés. N'oubliez pas que pour que cette action ait du poids politique, il faut que le plus grand nombre d'organismes en santé et services sociaux exprime leur solidarité en endossant par résolution de leur C.A., la lettre qui vous a été envoyée par courriel. La présentation Powerpoint qui accompagne la lettre vous servira grandement pour expliquer la démarche à votre équipe de travail et aux membres de votre conseil d'administration. **Allons, démontrons au CISSS combien notre mouvement est uni!**

RÉPARTITION DU 17 M\$

La TROC a rencontré Mme Nathalie Bélanger le 4 septembre dernier pour discuter avec elle des balises de répartition régionale pour le 17M\$ en financement à la mission qui a été investi dans le communautaire (en santé et services sociaux) lors du dernier budget du Québec. Pour notre région, notre « part du gâteau » s'élève à 657 900\$. La position qui est portée par la TROC est le respect de notre cadre de référence. Lors de notre dernière rencontre, Nathalie nous a proposé différents scénarios de répartition et nous avons réitéré notre volonté de voir une répartition respectant les mêmes critères que ceux utilisés l'année dernière (ceux qui sont relatés dans notre cadre). Soyez assurés que nous défendons les principes d'équité et de solidarité qui font la force de notre mouvement communautaire autonome! Nous rencontrerons Nathalie le 21 septembre prochain. Comme la décision relève du CISSS, la TROC ne cautionnera pas un scénario plus qu'un autre, mais défendra les principes et ententes régionales.

ENGAGEZ-VOUS POUR LE COMMUNAUTAIRE | DES ACTIONS

Les prochaines élections provinciales, qui sont dans moins d'un mois, représentent un moment crucial pour influencer les différents partis politiques.

L'objectif général est de positionner le communautaire face au prochain gouvernement et de préparer les partis de l'opposition à défendre les enjeux du communautaire et ce, peu importe quel parti prendra le pouvoir. Voici une série d'actions qui sont et seront faites pour y arriver...

Communiqué de la TROC

Dans le cadre de la campagne électorale provinciale, voici, en pièce jointe, un communiqué émit par la TROC et demandant des engagements pour les organismes communautaires aux différents candidats et candidates du Bas-Saint-Laurent.

Campagne courriels auprès des médias

Dans le but d'obtenir une question sur le communautaire dans les débats des chef.fes diffusés sur les ondes de Radio-Canada et de TVA, nous vous proposons de participer à une campagne courriel. L'objectif est de démontrer aux télédiffuseurs que nous sommes nombreux et nombreuses à souhaiter qu'on parle enfin de l'apport des organismes communautaires à la société québécoise. Le courriel-type, les adresses courriels et les instructions se trouvent [ici](#). Ce n'est vraiment pas long à faire!

La FLASH-MOB du 20 septembre



Le 20 septembre prochain, c'est une journée d'action nationale dans le cadre de la campagne «Engagez-vous pour le communautaire».

À l'occasion du débat des chef.fes de TVA, les super héros et héroïnes du communautaire organisent des Flash mob régionales sous le thème du « Changement de cap(e) ». Pour le Bas-Saint-Laurent, cette action nationale prend forme en un pique-nique festif suivi d'une Flash mob à la Place des Anciens Combattants, à Rimouski. Ce pique-nique festif nous permettra d'être visible, de se réseauter et de faire valoir nos demandes pour le prochain gouvernement de façon colorée et positive! Voir l'invitation des Comparses et le formulaire d'inscription en pj.

#JeSuisCommunautaire

Ce # sert à donner un visage humain aux organismes communautaires en utilisant des portraits de personnes qui en font partie ou qui les appuient. Les portraits doivent être avec des visages souriants et enthousiastes pour renforcer l'image positive et rompre avec l'image caricaturale que nos détracteurs dépeignent dans les médias (personnes en colère, fatiguées, payées pour manifester...). Cliquez [ici](#) pour le mode d'emploi et les instructions. Faites circuler vos photos sur Facebook, partagez les photos et celles des personnalités publiques et surtout, amusez-vous!



Débats électoraux

Plusieurs débats sont organisés au Bas-Saint-Laurent durant lesquels des questions sur les organismes communautaires seront posées et permettront des échanges favorisant la compréhension des différents engagements des partis.

Rimouski | 13 septembre à 13h30

Le Regroupement Contre l'Appauvrissement (RCA) organisme, en collaboration avec la TROC, un échange électoral qui portera essentiellement sur quatre enjeux: le logement social, le revenu et la lutte à la pauvreté, la condition féminine ainsi que la légalisation du cannabis. Les participantEs assisEs autour des tables pourront ainsi comparer les intentions et engagements de chacun des partis sur le sujet qui les préoccupent le plus.

Amqui | 24 septembre à 9h

La CDC de la Vallée, le CÉMEC, la Chambre de Commerce et la MRC organisent un débat. Le milieu communautaire aura droit à deux questions.

Rivière-du-Loup | 25 septembre de 9h à 16h30

La CDC des Grandes Marées organise une journée de réflexion et de rencontres avec les quatre candidatEs de la circonscription. La matinée servira de période d'appropriation et de sélection des questions et en après-midi, il y aura 45 minutes d'échange individuel avec chaque candidatEs.

QUESTIONS AUX CANDIDATeS

En comité Comparses, nous avons construit un petit questionnaire qui a été envoyé aux candidatEs des différents partis dans les quatre circonscriptions du Bas-Saint-Laurent. Nous allons vous transmettre les réponses dans la semaine du 23 septembre (on va colliger les réponses pour chaque question en un seul document). Nous prévoyons également faire parvenir aux médias un communiqué de presse pour faire un bref résumé des réponses obtenues (sans partisanerie, bien entendu!). Les candidatEs ont été informés qu'une non-participation de leur part n'allait pas passer inaperçu...

PLACES À COMBLER SUR LE C.A.

Il reste 3 sièges à combler au conseil d'administration de la TROC. Des représentantEs de l'ouest du territoire (les MRC du KRTB) sont vivement espéréEs afin que la TROC puisse bien représenter l'ensemble de la région. Nous avons besoin de connaître les réalités de chaque MRC pour que la TROC puisse jouer pleinement son rôle de représentante et d'interlocutrice.

Le C.A. de la TROC se rencontre une fois par mois à Rimouski. C'est un espace de prise de décision collective, de réflexion et de partage de connaissances sur les enjeux qui touchent de près l'ensemble des organismes communautaires autonomes. Des frais de déplacement de 40¢/Km ainsi qu'un perdiem de 22\$ pour les dîner est offert. Les règlements généraux de la TROC stipulent que sont éligibles les personnes :

- qui sont déléguées par un membre régulier en règle depuis au moins un (1) an;

- dont la principale occupation est liée à un organisme communautaire et qui ne sont pas rémunérées principalement par un établissement du réseau ou un conseil municipal.

Il n'y a donc pas l'obligation à ce que ce soit uniquement les coordinations ou les directions des organismes qui siègent au C.A. de la TROC

Lors de notre AGA de juin dernier, l'AGA n'a pas mandaté le C.A. de combler les sièges vacants en cours d'année. Nous devons donc convoquer les membres de la TROC à une AGE afin d'élire les nouveaux membres du C.A. de la TROC. À suivre...

Vous êtes intéressés? Contactez-nous sans tarder!

PORTAIL WEB

Pour les 20 ans de la TROC, nous avons investi dans un portail web se voulant être une vitrine pour le mouvement communautaire autonome du Bas-Saint-Laurent. Chaque membre de la TROC a un code d'accès afin d'aller y afficher ses nouvelles, ses offres d'emplois, la mission de son organisme, etc. C'est un outil de visibilité pour VOUS! Nous vous invitons à l'utiliser afin qu'il reste vivant et d'actualité. N'oubliez pas que la TROC ne diffuse plus d'offre d'emploi par courriel.

Vous pouvez contacter la TROC pour retrouver votre code d'accès initial, c'est-à-dire, celui que nous vous avons envoyé lorsque le portail a été mis en ligne.

SONDAGE CSMO-ESAC

Les organismes communautaires autonomes de tous les secteurs d'activités communautaires et de toutes les régions sont ciblés. Les TROC et ROC, via la Coalition des TROC, ont accepté de collaborer avec le CSMO-ESAC pour mettre en place une enquête sur les conditions salariales dans le secteur de l'action communautaire. L'objectif est de documenter la réalité du marché du travail au sein des organismes communautaires et de faire connaître un portrait réel de la situation.

Votre TROC vous encourage fortement à répondre à ce sondage! Car en plus de permettre d'obtenir un portrait national fort, l'enquête fournira aussi des données spécifiques à notre région. Plus vous serez nombreux à participer, plus nous aurons des données régionales intéressantes.

Les organisations participantes ont reçu un lien personnel qui leur permet de retourner à plusieurs reprises dans le questionnaire sans perdre les informations déjà inscrites. Vous pouvez donc remplir le questionnaire à divers moments et y revenir.

La date limite de participation est le 31 octobre. Des rappels seront faits d'ici là afin de s'assurer d'avoir un excellent taux de participation. Toutefois, il y a uniquement ceux et celles qui n'ont pas complété le questionnaire qui seront relancés lors des rappels. Une fois le questionnaire rempli, plus de rappels!

Merci de contribuer à ce projet qui pourra entre autres servir de levier pour une amélioration des conditions d'emplois dans le secteur communautaire!

DATES À RETENIR

→ Prochains C.A. de la TROC : 24 et 25 septembre (Lac-à-l'épaulé), 30 octobre, 28 novembre et 13 décembre

→ Comité Vie associative : 4 octobre

→ Comité permanent de liaison : 16 octobre

Contactez-nous si vous voulez plus d'information sur un sujet en particulier ou si vous avez des questions. Ça nous fait toujours plaisir de vous parler!